

Conférence
de Monsieur François Guillaume,
ancien Ministre de l'Agriculture,
ancien député de Meurthe-et-Moselle
et ancien Président de la FNSEA



Les défis actuels

Introduction

Dans son remarquable exposé qui introduit le mien, François Le Tacon a rappelé combien fut lente l'évolution de l'agriculture depuis le Moyen-âge jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Pendant des siècles, au rythme de la traction animale, les progrès ont été très modestes tant dans le domaine animal que végétal alors que parallèlement augmentaient les risques de famine de populations en pleine croissance en dépit des saignées successives des guerres et des grandes épidémies.

La politique agricole française de l'après guerre

Le changement de cadence est intervenu après la seconde guerre mondiale. Il ne s'est ralenti qu'au début des années 90 sous l'effet d'une politique agricole européenne tentée par le malthusianisme. La grande expansion de l'agriculture française qui couvre une période de trente ans (1960-1990), considérée exceptionnelle, a été désignée: dans le vocable des Trente glorieuses de l'agriculture, en allusion (et contribution) au miracle économique français ainsi qualifié par l'économiste Jean Fourastié.

Ces Trente Glorieuses de l'Agriculture ont pour sources essentielles la volonté conjointe de l'Etat et des organisations professionnelles valorisée par l'intelligence et le travail des agriculteurs qui se sont adaptés rapidement aux techniques nouvelles et qui se sont familiarisés à la gestion des entreprises au-delà du compte entrées-sorties d'argent auxquels la plupart d'entre eux étaient

habitué quand le lait assurait le moyen de faire face aux dépenses courantes et que les paysans vivaient en semi autarcie.

La volonté de l'Etat s'est particulièrement manifestée dès l'avènement de la V^{ème} République lors du vote de la loi d'orientation de 1960 qui a fixé les bases du développement agricole en visant quatre objectifs :

- restructurer les exploitations agricoles pour favoriser leur modernisation.
- promouvoir l'organisation économique des producteurs afin de renforcer leur pouvoir de négociation face à des acheteurs toujours plus puissants (industriels de l'agroalimentaire et grand commerce).
- donner un statut social aux agriculteurs en assurant la formation des jeunes et en accordant la protection sociale à tous (l'assurance maladie, chirurgie obligatoire date de 1958).
- organiser humainement le départ des paysans en surnombre par la mise à la retraite des plus âgés et la reconversion des partants les plus jeunes dans un contexte économique il est vrai favorable, celui du plein emploi des années soixante.

Cette loi est en vérité pour l'essentiel l'oeuvre de Michel Debré, 1er ministre, avec le concours actif des jeunes agriculteurs de l'époque et malgré les réticences d'une FNSEA particulièrement conservatrice.

Ainsi fondées, les bases de l'agriculture moderne donnaient à la France l'avantage de mettre en valeur ses territoires, ses savoir faire, et de libérer l'incontestable dynamisme de ses paysans. Elles préparaient sa vocation exportatrice, celle qui s'est exprimée plus tard quand la France devint le premier exportateur mondial de produits agro-alimentaires devant les Etats-Unis et le second exportateur de matières premières agricoles derrière les Etats-Unis. Mais ceci n'aurait pas été possible sans l'avènement de la Politique agricole commune exigée par le Général de Gaulle en contrepartie de l'avantage qu'attendait du Marché commun l'industrie allemande renaissant de ses cendres.

La politique agricole européenne

Les pères fondateurs de l'Europe avaient fixé dans le Traité de Rome les objectifs d'une ambition agricole qui tardait cependant à être mise en oeuvre à cause des réticences bavaroises et faute d'une réelle volonté politique de la IV^{ème} République ; pourtant il s'agissait :

- d'accroître la production et la productivité agricoles par le progrès technique afin d'assurer la sécurité alimentaire des européens.
- d'offrir aux agriculteurs un niveau de vie équitable.
- de stabiliser les marchés agricoles.

- d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Pour cela trois règles avaient été retenues :

- la règle du marché unique qu'autorisait la libre circulation des produits sur l'ensemble du territoire européen sous un régime de prix agricoles communs à toute l'Europe.
- la règle de la préférence communautaire qui était une incitation pour le grand commerce et les consommateurs à s'approvisionner en priorité sur le marché européen avant de faire appel aux importations.
- la règle de la solidarité financière qui fait appel à la contribution de chaque Etat-membre selon l'importance de son PIB pour faire face aux dépenses, notamment agricoles, du budget européen.

Sous l'avantage de cette politique, en 50 ans, la production agricole a été multipliée par 3 en France bien que la population agricole ait été divisée par 8 et malgré la réduction des superficies cultivées, prélevées par l'urbanisation ou consacrées à la reforestation. L'agriculture française a su saisir la chance européenne qui lui était offerte. Toutes productions confondues elle représente encore 20% du chiffre d'affaires agricole de l'Union des 27 Etats-membres. Mais il lui fallut - et il lui faut encore - écarter avec plus ou moins de succès toutes les tentatives internes de réduction des soutiens à l'agriculture, l'objectif visé par ses opposants étant de freiner la production pour laisser la place à des importations agricoles qui serviraient de monnaie d'échange aux exportations industrielles allemandes. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en 1972 donnait du poids à cette fâcheuse orientation qui trouva une nouvelle justification quand s'accumulèrent les stocks de beurre et de viande dans les frigos européens et quand les Etats-Unis s'irritèrent de la présence concurrente des blés français sur le marché mondial qui était jusque là leur chasse gardée.

Au début des années 80 la France baissait la garde en acceptant le plafonnement de sa production laitière (quotas) et le principe d'une négociation internationale sur le commerce agricole manifestement destinée à remettre en cause la vocation exportatrice de l'Union européenne. Le retour entre 1986 et 1988 à une politique agricole plus offensive conduite par la France pour dégager les marchés encombrés, réorganiser les productions et résister à l'offensive américaine au GATT, (l'ancêtre de l'OMC) fut de courte durée faute de volonté politique et pour cause de perte d'influence dans les Institutions européennes (Conseil des Ministres, Commission, Parlement). A titre anecdotique il convient de rappeler la déclaration de Jacques Delors, premier Président de la Commission européenne invité comme un chef d'Etat en grande pompe à la Maison Blanche, déclarait à la sortie de son entretien avec le Président amé-

ricain: « désormais L'Europe produira moins (de denrées agricoles) exportera moins et importera plus » En 1990 le mauvais virage redouté était engagé avec l'adoption d'un système de primes compensatoires à l'insuffisance des prix, accompagné d'un cortège de réglementations abusives; Depuis chaque vote du budget agricole est l'occasion saisie par les adversaires de la PAC de l'asphyxier en contestant le volume des crédits proposés.

Les organisations professionnelles

Les organisations professionnelles ont joué un rôle important dans cette extraordinaire mutation agricole. Certaines de celles-ci sont très anciennes comme les coopératives ; d'autres tels le syndicalisme, les mutuelles d'Assurance et le Crédit Agricole datent de la fin du XIX^{ème} siècle. Mais toutes, sous la tutelle de dirigeants éclairés, ont su s'adapter pour mieux répondre à l'attente des agriculteurs. Aussi saluons au passage la belle capacité des paysans à créer des outils chaque fois qu'il leur faut répondre à des besoins nouveaux et spécifiques ; ainsi en fut-il des centres de gestion agréés créés à partir des années cinquante quand l'assujettissement à la TVA et l'imposition au bénéfice réel devinrent obligatoires. Avec cependant la réserve que les paysans n'ont pas toujours su conserver le contrôle de leurs outils, en témoigne la banalisation du Crédit Agricole. Le syndicalisme agricole a lui aussi accompli sa mutation. Sans perdre son militantisme et sous l'avantage de son caractère unitaire jusqu'à son apogée des années quatre-vingts, il a su dépasser son réflexe contestataire pour engager un dialogue constructif avec les Pouvoirs Publics et élargir sa vision à la dimension européenne et internationale des problèmes agricoles.

Mais les paysans furent évidemment les acteurs décisifs de l'extraordinaire expansion de l'agriculture de l'après-guerre. Ne sous-estimons pas leur mérite car la plupart d'entre eux n'avaient qu'une formation générale du niveau certificat d'études et aucune formation technique. Seul était grand leur désir de progrès soutenu par les réunions d'information organisées par la JAC ou les Comices avant que dans chaque département ne se crée un CDJA pour organiser l'émergence des nouvelles générations. L'Administration spécialisée : la Direction des Services agricoles, le Génie rural s'employait aussi à moderniser le métier. On voyait souvent ses agents dans les champs, au contact des réalités paysannes et rurales ce qui n'est hélas plus le cas aujourd'hui. Enfin, en amont des tâches de vulgarisation des techniques nouvelles, la recherche publique et privée fut à l'origine de la fantastique évolution des matériels, des méthodes culturales et des performances végétales et animales d'hier et d'aujourd'hui. Au-delà, le prodigieux développement de la génétique, de l'informatique, de la robotique et de la chimie laissent présager d'autres avancées spectaculaires si toutefois l'obscurantisme scientifique et l'idéologie qui le fonde ne contrarient

pas le travail de nos chercheurs qui vise à étendre le champ des moyens de nourrir les hommes dans la perspective d'une population mondiale de 9 à 10 milliards d'habitants en 2050.

Le défi alimentaire

Car tel est le défi du XXI^{ème} siècle. Un défi multimillénaire. Jamais en effet depuis les temps les plus anciens l'homme n'a réussi à s'affranchir de la hantise d'être privé du premier de ses besoins : son alimentation de chaque jour.

En témoignage un professeur d'Histoire de Nancy dans un livre récent qui dénombre plus de victimes de la faim au cours des deux derniers siècles écoulés qu'il n'y en eut lors des conflits cumulés de cette même période, les deux guerres mondiales comprises.

Pour s'en persuader il suffit de se souvenir que la maladie de la pomme de terre a causé 2 millions de morts en Irlande, que pour soumettre leur peuple respectif Staline et Mao Tsé-Tung ont affamé, le premier 6 000 000 d'Ukrainiens et le second plusieurs dizaines de millions de paysans. Au-delà de ces pénuries provoquées et au constat du milliard d'êtres humains qui souffrent de malnutrition jusqu'à en mourir, il est inconcevable qu'au siècle de la science triomphante où tout paraît possible, à l'exemple des fulgurants progrès de la médecine, de l'informatique, des moyens de communication des nanotechnologies, de l'exploration de l'infiniment grand comme de l'infiniment petit, il est inconcevable que le monde s'avère incapable de nourrir ses habitants alors que les techniques agricoles ont accompagné les fantastiques progrès des autres disciplines, industrielles, médicales, génétiques quand elles ne les ont pas précédés.

Les moyens à mettre en œuvre

Ce constat ne peut se limiter à une réaction d'indignation. Il appelle la mobilisation de tous les acteurs économiques et politiques de la planète pour mettre fin à l'insoutenable ; car la pénurie alimentaire n'est pas une fatalité. Outre les effets de la mécanisation de l'agriculture, la recherche et ses applications ont permis des progrès spectaculaires qui, sous toutes les latitudes, effacent les effets négatifs des contraintes des sols et des climats, protègent les cultures des attaques des nuisibles, et les animaux des maladies auparavant incurables. Les biotechniques ouvrent des horizons fantastiques hier insoupçonnés. Sans céder à la déforestation, la mise en valeur des régions fertiles en Amérique du Sud comme dans celle des grandes plaines de l'Europe centrale, de l'Ukraine et de la Russie (terres d'ailleurs convoitées par les pays à la recherche de leur sécurité alimentaire telles la Chine, l'Inde et la Corée), peut contribuer au dou-

blement de la production agricole dans le quart de siècle à venir, doublement indispensable si l'on veut nourrir ces 9 à 10 milliards d'hommes qu'on nous annonce pour l'an 2050.

Face à la montée des besoins en nourriture il n'y a pas d'autre alternative que d'augmenter la production agricole. Encore faut-il épargner les sols cultivés d'une artificialisation sans frein qui prive l'agriculture des terres les plus fertiles, celle des plaines et des deltas des fleuves qui ont évidemment la préférence des aménageurs. La France perd ainsi 75 000 hectares par an soit l'équivalent d'un département agricole tous les six ans. Plus grave encore, en Chine chaque année disparaissent un million d'hectares dans un pays qui doit pourtant nourrir le 1/5^{ème} de la population mondiale en ne disposant que de 7 % des terres exploitables de la planète.

Plus encore que la terre l'eau est indispensable à la vie de la plante. A défaut de précipitations régulières, l'irrigation, de plus en plus pratiquée sous toutes les latitudes, compense les insuffisances saisonnières de pluviométrie. La limitation de la ressource en eau, au-delà des conflits de répartition entre les nations riveraines de grands fleuves comme celui qui affecte les relations entre la Turquie, la Syrie et l'Irak à propos du partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate, exige une maîtrise dont Israël donne le meilleur exemple. En France même, nous n'échapperons pas à une plus grande discipline d'utilisation des eaux souterraines et pluviales.

L'emploi de la production agricole ne peut, pour des raisons d'opportunité, faire partiellement l'impasse sur sa mission première « nourrir les hommes ». Or quand les Etats-Unis consacrent 40 % de leur maïs à fabriquer du bio éthanol et le Brésil 50 % de sa canne à sucre, on est en droit de s'interroger sur la moralité de ce choix au regard de la faim dans le monde. Dans le même sens et pour la même raison peut-on encourager et subventionner l'agriculture bio dont les rendements sont deux à trois fois inférieurs à ceux des cultures conventionnelles en soutenant qu'elle est capable d'assurer les besoins alimentaires de 9 milliards d'hommes à l'horizon 2050 ?

La réponse est non. Ce non porte l'obligation de rechercher et de mettre en oeuvre toutes les techniques qui permettent d'accroître les volumes de production sans porter atteinte à l'environnement.

Réponses aux critiques faites à l'intensification de l'agriculture

En préalable il s'avère nécessaire de réfuter l'accusation de productivisme qui menace tout exploitant agricole soucieux d'améliorer sa rentabilité par l'augmentation de ses rendements animaux ou céréaliers. Car après avoir été

saluées par les politiques et les médias, les remarquables performances de nos agriculteurs et éleveurs sont maintenant critiquées par les mêmes et par d'autres encore, aussi ignorants les uns que les autres des complexités de l'agronomie et de la zootechnie. Critiquées, ces performances le sont au point de négliger leurs avantages incontestables que sont :

- la sécurité alimentaire en France et en Europe : depuis 50 ans le danger de pénurie est écarté alors que, dans les dépenses des ménages, le coût de l'alimentation est en baisse relative pour s'établir à 15 % contre 50% un demi-siècle plus tôt.
- la garantie sanitaire des aliments qu'atteste la rareté des intoxications graves.
- au total, l'Européen bénéficie d'une espérance de vie de 80 ans dont le mérite est à partager entre les agents de la chaîne alimentaire et les médecins.

Néanmoins les agriculteurs sont accusés de productivisme.

Ce qualificatif décerné à l'agriculture moderne et performante de notre pays repose sur trois reproches :

- les agriculteurs épuisent les terres au prix de récoltes toujours plus abondantes.
- l'usage des engrais et des pesticides entraîne une pollution irréversible.
- les nouvelles technologies sont dangereuses pour la santé humaine.

La critique d'épuisement des terres ne résiste pas au constat de la durabilité des hauts rendements : (en Artois depuis 30 ans plus de 100 quintaux à l'hectare) ni à l'étonnante valorisation des terres de la Champagne crayeuse qu'on appelait pouilleuse parce qu'elle ne portait que des pinèdes rachitiques avant d'être défrichées et cultivées. Ces exemples ne relèvent pas du miracle mais de la restitution équilibrée des 3 éléments nutritifs nécessaires à la plante (NPK), leur apport à la plante étant calculé au plus juste grâce à l'analyse des sols et de la végétation, ce qui évite tout excès d'emploi.

L'utilisation des pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) est encore plus contestée. Elle est cependant indispensable pour préserver les récoltes, conserver les grains en silo. Selon la FAO chaque année les pertes mondiales de récoltes sont estimées à 95 milliards de dollars (dont 70 pour les seuls pays pauvres) à cause de la concurrence des mauvaises herbes ; à 85 milliards de dollars par les agents pathogènes et à 46 milliards par les insectes. Ajoutons qu'en Afrique le cinquième des récoltes stocké est perdu par défaut de bonne conversation.

Mais ce sont les nouvelles technologies qui rencontrent, aujourd'hui la plus grande hostilité sous l'impulsion de contestataires patentés qui font de la lutte contre les OGM leur fonds de commerce en opposant aux arguments

des scientifiques un discours démagogique visant à rassembler pour un profit politique évident, une opinion publique volontiers méfiante et craintive.

Or il n'y a aucune supercherie dans cette technologie. La transgénèse s'adresse essentiellement aux seules plantes ; elle consiste à introduire un gène dans une séquence d'ADN pour obtenir le caractère nouveau recherché telle la résistance à un insecte, à un herbicide, à une maladie, à la sécheresse ou bien une amélioration des rendements, de la valeur nutritive ou médicamenteuse de la plante ainsi transformée.

C'est un saut technologique majeur qui accélère la sélection végétale jusqu'ici tributaire des croisements empiriques variétaux. La sélection s'adresse aussi au genre animal. Pour les bovins elle s'appuie sur la connaissance du génome, la détection par des marqueurs, des qualités de l'animal sur une simple prise de sang dès sa naissance, ce qui permet, au vu des potentiels recherchés (production de lait et de viande, fertilité, conformation), d'orienter l'animal vers la destination la plus opportune ; soit vers la boucherie si son index établi par l'analyse de son génome révèle un individu commun, soit vers la reproduction si cet animal est un améliorateur qui pourra transmettre ses qualités à sa descendance.

On l'a compris, la différence de compétitivité s'établira vite entre ceux qui profitent de ces avancées de la science et ceux qui les rejettent. La France, négligeant le handicap qu'elle se crée, compte parmi les résistants farouches à la culture des OGM alors que dans le Monde, les superficies plantées en OGM représentent déjà de 4 à 5 fois la SAU de notre pays.

Aussi nos chercheurs sont démotivés par la destruction régulière de leurs essais et nos semenciers essaient en terre étrangère pour ne pas se laisser distancer. par leurs concurrents américains, indiens, chinois. Par son entêtement notre pays gaspille son atout agricole. J'en veux pour preuve son déclassement international : De premier exportateur mondial des produits agro-alimentaires elle a glissé en 2009 au 4^{ème} rang derrière les Etats-Unis, les Pays-Bas et même l'Allemagne !

Accuser les agriculteurs d'injurier le milieu naturel est leur faire un mauvais procès ; car depuis des millénaires il existe un lien de cause à effet entre agriculture et protection de la nature ; de cette protection les paysans sont les irremplaçables artisans.

S'il est contraire à l'intérêt de la France de mettre à mal son potentiel agricole c'est un crime contre l'humanité de le réduire volontairement. Certes la mission de notre pays n'est pas de produire à la place des PED toute la nourriture dont ils ont besoin. Ils doivent être en mesure de développer eux-mêmes leurs productions agricoles pour la satisfaction de leurs besoins vivriers et d'exporta-

tion. Or ils ne feront pas dans le contexte actuel de concurrence auquel ils sont soumis. En témoigne l'inefficacité des aides, une pluie de milliards de dollars, de toute nature déversées sur le Tiers-monde, aides financières et alimentaires, investissements, fourniture gratuite d'intrants, etc...

Elles n'ont pas stoppé la famine qui s'accroît régulièrement de la poussée démographique et de l'exode des ruraux vers les grandes mégapoles tributaires de l'aide alimentaire des pays occidentaux. Selon la FAO en 2009 le PAM a nourri 90 millions de personnes dans 80 pays sur une durée moyenne d'un mois. Cela revient à traiter en urgence un problème de fond à un coût élevé grevé d'une logistique lourde avec le risque hélas démontré d'intervenir trop tard. Et ce ne sont pas les micro-projets à usage local, terrain d'exercice privilégié des ONG qui peuvent répondre à l'attente de la marée des affamés. D'autant que ces réalisations, si exemplaires soient-elles, ne sont pas assurées de pérennité quand les prix de marché s'effondrent sous l'effet d'un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Nourrir la planète

C'est toute la différence de situation entre le Nord et le Sud. Les agriculteurs des Etats-Unis et d'Europe sont protégés des fluctuations des cours par le filet de sécurité d'un prix minimum ou d'une subvention compensatrice ; les paysans des PED quant à eux, démunis de toute protection, sont victimes du yo-yo des prix agricoles et des monnaies. En conséquence sera vouée à l'échec toute démarche de développement qui ne serait pas accompagnée ou plutôt précédée d'une organisation des marchés fondée sur la régulation de l'offre face à une demande elle-même mobile.

Propositions de régulation des marchés

Cette régulation proposée ne remet pas en cause l'économie de marché ; elle la discipline ; elle la module pour tenir compte de la singularité des acteurs, ces Etats que la nature a dotés différemment et dont les niveaux de développement sont dissemblables. Elle ne contrarie pas les microprojets, elle les protège de la « mauvaise humeur » des marchés. Cette réforme vise à marier en une politique cohérente plusieurs mécanismes d'organisation économique mis en place par les pays occidentaux pour gérer leurs marchés agricoles et protéger leurs paysans. Elle s'articule en quatre mesures complémentaires et indissociables :

- une OPEP des produits agricoles permettant aux producteurs de réguler l'offre pour qu'elle s'ajuste constamment à la demande, pratique initiée au cours des années 1970 par les producteurs de pétrole. Elle fut mise en oeuvre en 1993 avec succès par les pays producteurs de café jusqu'à ce que les plantations nouvelles du Vietnam, financées par la Banque mondiale,

ne viennent rompre le fragile équilibre entre offre et demande que s'étaient imposés ensemble les producteurs africains et sud-américains pour maintenir les cours à un bon niveau de rentabilité. Cette méthode d'intervention sur le marché n'avait rien de condamnable puisqu'elle était recommandée par la dizaine d'accords internationaux agricoles par produit qui ont été signés après la deuxième guerre mondiale. Mais peu opérationnels, ceux-ci ont été d'autant moins respectés que les paysans de l'hémisphère Nord disposaient déjà d'efficaces mécanismes nationaux de régulation de leurs marchés et de soutien budgétaire de leurs revenus, avantages décisifs qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier sur l'autel d'un libéralisme commercial que, paradoxalement, ils exigent des pays pauvres ;

- des Marchés Communs fondés sur les entités géopolitiques existantes (ou à créer) pour protéger raisonnablement les paysans des PED des concurrences extérieures comme l'Europe a su le faire avec son Marché Commun agricole. En usant d'un mécanisme simple qui consiste à taxer les importations agricoles à l'entrée d'une zone sous union douanière d'un montant équivalent à l'écart constaté entre les prix de vente proposés par les traders commerciaux et ceux qui devraient être servis aux producteurs nationaux pour leur permettre de vivre de leur travail, les recettes douanières ainsi engrangées étant utilisées à stimuler l'investissement agricole aux fins d'accroître la compétitivité des agriculteurs locaux.
- une aide massive de type Plan Marshall, servie sous une forme contractuelle, liant bénéficiaires et donateurs afin d'éviter toute dérive, pour financer un programme agricole national ou multinational à l'exécution duquel pourraient participer des ONG afin que soit raisonnablement assurée la coordination des interventions sur une même aire géographique.
- des zones monétaires gérant des devises stables et convertibles, à l'image de la zone Franc en Afrique subsaharienne, ce qui aurait l'avantage de réduire les perturbations commerciales liées à la fluctuation (ou à la manipulation) des taux de change.

Conclusions, le temps presse

Ce plan d'essence macro-économique identifié par les Africains sous l'appellation « le Plan Guillaume » forme un tout dissociable. Il est urgent de le mettre en chantier car le temps nous est compté. Face à la montée des périls que ferment le volcan de la pauvreté ce remaniement en profondeur de l'économie agricole mondiale est impératif. Mais pour entreprendre une telle refondation les hommes nouveaux récemment apparus sur la scène politique internationale seront-ils en mesure de provoquer les ruptures capables de dominer les intérêts en cause et de vaincre le conservatisme ambiant alors que la prudence

les inviterait plutôt à procéder à de simples aménagements ? Seront-ils aussi réactifs à la faim qui tenaille un milliard d'estomacs qu'ils le sont lorsque la monnaie est en danger ou que la fronde écologique bat son plein ? Une crise financière a secoué le monde : elle a précipité au chevet des banques fautives les chefs d'Etat qui se sont mués en grands argentiers salvateurs pour éviter l'effondrement d'un système monétaire international miné par les artifices et les maléfices de l'argent virtuel. La menace d'un réchauffement climatique dont on ignore toujours quelle est la part réelle de la responsabilité qui incombe aux activités humaines a mobilisé les mêmes, souvent plus soucieux du qu'en dira-t-on médiatique et de l'impact politique du sujet que des faits eux-mêmes et de leurs causes réelles. Car sauver la planète est un fonds de commerce qu'on se dispute, un slogan porteur érigé en une pensée unique qui n'a pas de contradicteurs. Mais qui songe vraiment à sauver les hommes, à leur épargner l'angoisse du lendemain sans pain ? Et si le monde de l'opulence continue à ignorer celui de la pénurie, à lui refuser l'accès équitablement partagé aux richesses de la Terre, à la connaissance et au progrès, alors la longue marche des désespérés changera le destin de chacune de nos nations et c'est une humanité explosive que nous transmettrons aux générations à venir. Tel est notre défi, le plus grand du XXI^{ème} siècle.